

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (https://www.haca.ma)

<u>Accueil</u> > La HACA organise un événement au sein de la Cop22 pour promouvoir le droit à l'environnement dans les contenus audiovisuels

<u>A</u> [1] <u>A</u> [1]



La HACA organise un événement au sein de la Cop22 pour promouvoir le droit à l'environnement dans les contenus audiovisuels

04 nov 2016

Dans le cadre de la COP22, qui se tiendra à Marrakech du 07 au 18 novembre 2016, la HACA organise son événement intitulé « Les professionnels des médias, acteurs majeurs pour la protection de l'environnement », et ce le mercredi 09 novembre 2016 à l'espace agora « Arts et Culture », entre 11h00 et 12h30, au sein de la Zone Verte à Bab Ighli.

La rencontre initiée par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle ambitionne, par l'échange et le partage de bonnes pratiques, de déboucher sur l'élaboration commune d'une « Charte Nationale : medias et environnement », ainsi que sur la mise en place d'un Comite de suivi post-Cop22, pour promouvoir le droit à l'environnement, dont le respect est stipulé et recommandé dans les cahiers des charges et d'obligations des médias audiovisuels.

Cette rencontre connaîtra, outre des invités de marque, la participation d'institutions

constitutionnelles, telles que le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), le Conseil économique social et environnemental (CESE), d'opérateurs audiovisuels, comme la Société nationale de la radiodiffusion et de la télévision (SNRT) et l'Association des radios et télévisions indépendantes (ARTI), d'institutions de formation de journalistes et d'organismes de protection de l'environnement.

Rappelons que la Conférence de Marrakech est une conférence sur le réchauffement climatique Elle est la 22e conférence des parties (COP22) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Liens

[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B